

3.3.2 Dans le cas des canaux UHF comportant des relations restreintes connus sous le terme "tabous", les distances de séparation minimales entre les allotissements du Canada et des Etats-Unis doivent correspondre au tableau suivant:

- Première-adjacence ($n \pm 1$)	90 km
- Intermodulation ($n \pm 2,3,4,5$)	30 km
- Rayonnement de l'oscillateur local ($n \pm 7$)	95 km
- Battement de fréquences intermédiaires ($n \pm 8$)	30 km
- Fréquence image audio ($n \pm 14$)	95 km
- Fréquence image vidéo ($n \pm 15$)	120 km

Dans ce tableau, "n" représente le numéro du canal de référence.

3.3.3 L'utilisation de paramètres d'exploitation supérieurs à ceux normalisés doit être autorisée dans le cas des canaux 14-69 pourvu que la p.a.r. ne dépasse pas 5000 kw et que les critères de protection du tableau II de l'annexe IV soient satisfaits.

3.4 Calcul de distance et d'azimut

Après avoir déterminé les emplacements des antennes émettrices, calculer la distance et l'azimut au moyen des coordonnées des emplacements des émetteurs. Si un emplacement d'émetteur n'a pas été établi, utiliser les coordonnées de référence de la localité (celles du bureau de poste ou, à défaut, celles du centre de la ville). Voir l'annexe III pour la méthode de calcul de distance et d'azimut.

3.5 Antennes directives

Il est permis, aux stations dont les allotissements sont limités, d'utiliser des antennes directives pour protéger les autres stations, ou aux stations dont les allotissements sont illimités, de le faire pour fournir un meilleur service. Le rayonnement d'une antenne directive ne doit pas dépasser en aucune direction la valeur du diagramme de rayonnement notifiée lorsque la protection est fournie. Dans toutes les autres directions, le rayonnement ne devra pas dépasser la valeur notifiée de plus de 2 dB. De plus, le rapport entre le champ maximal et le champ minimal d'une antenne directive ne devra pas dépasser 20 dB, à l'exception des endroits où les réflexions du signal peuvent entraîner un problème de réception à cause de la topographie locale du terrain. Aux endroits où la technique d'inclinaison du faisceau est utilisée, la